Modèle de courrier – Engagement d’une procédure de rupture conventionnelle à l’initiative de l’autorité territoriale

Logo de la collectivité

Prénom Nom agent

Adresse agent

CP ville agent

Date

Lieu

Objet : Proposition d’engagement d’une procédure de rupture conventionnelle

Lettre recommandée avec accusé de réception *(ou remise en main propre contre décharge)*

Madame, Monsieur,

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment son article 72, a instauré la rupture conventionnelle pour les fonctionnaires titulaires et les agents contractuels en CDI et, à partir du 1er janvier 2020.

En application de ce dispositif, l’autorité territoriale, d’une part, et le fonctionnaire ou l’agent contractuel en CDI, d’autre part, peuvent convenir en commun des conditions de la cessation définitive des fonctions, qui entraîne radiation des cadres, perte de la qualité de fonctionnaire et/ou fin de contrat anticipée.

En contrepartie, l’agent perçoit une indemnité spécifique de rupture conventionnelle, dont le montant est encadré.

Cette rupture conventionnelle ne peut être imposée par l'une ou l'autre des parties.

Je souhaite vous proposer de recourir à ce dispositif de rupture conventionnelle.

Dans l’hypothèse où répondriez favorablement à ma proposition, un entretien, dont un compte-rendu écrit vous sera notifié pour signature, devra être organisé entre vous et la collectivité.

Cet entretien devra obligatoirement avoir lieu dans un délai compris entre 10 jours francs et un mois à compter de la réception du présent courrier et portera notamment sur. :

- les motifs de la demande et le principe de la rupture conventionnelle ;

- la date envisagée de la cessation définitive de fonctions ;

- le montant envisagé de l'indemnité de rupture conventionnelle ;

- les conséquences de la cessation définitive des fonctions (le bénéfice de l'assurance chômage, l'obligation de remboursement prévue aux articles 8 et 49 decies du décret n°2019-1593 et le respect des obligations déontologiques prévues aux articles L121-1 à L121-11 du code général de la fonction publique et à l'article 432-13 du code pénal).

Au cours de cet entretien, vous aurez la possibilité de vous faire assister par un conseiller désigné par une organisation syndicale de votre choix ou par un conseiller syndical de votre choix. Si tel était le cas, conformément aux dispositions en vigueur, je vous remercie de m’en informer avant la tenue de l’entretien.

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre décision quant au lancement d’une procédure de rupture conventionnelle, avant le …. (*deux semaines maximum, voire moins afin de laisser le temps à l’agent et à l’administration d’organiser et préparer l’entretien avant l’échéance des délais règlementaires. Si l’envoi se fait en recommandé, prendre en compte les deux semaines de retrait règlementaires).*

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature